



OLEAGINEUX

N°2

du 04/09 au
10/09/2019

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Loiret

Observateurs pour ce BSV :

AXEREA, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, LEPLATRE SAS, PIONEER SELECTION, SCAEL, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret-Cher, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

COLZA

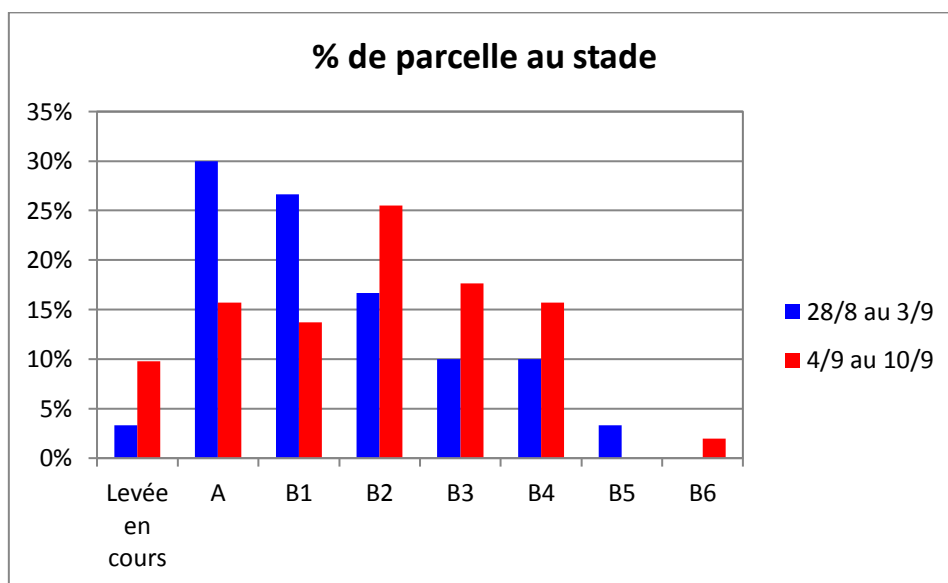
RESEAU 2019 - 2020

Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 64 parcelles. Les observations sont disponibles pour 58 parcelles pour ce BSV.

STADE DES COLZAS

Sept parcelles du réseau sont définies en catégorie Semis. Ces parcelles sont réparties sur l'ensemble du territoire régional hormis sur l'Indre-et-Loire, confirmant les difficultés de levées car les derniers semis datent de plus de 8 jours et pour d'autres de presque un mois.

Pour les parcelles levées, les stades s'étalent de l'émergence à 6 feuilles. Les conditions sèches limitent dans certaines parcelles la croissance des plantes.



ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

Contexte d'observations

Plus d'un tiers des parcelles du réseau sont à présent hors de la zone de danger. **Une attention particulière sera maintenue pour les parcelles avec des plantes chétives à cause de la sécheresse.**

Le pourcentage de parcelles signalant des morsures sur les feuilles ne progresse pas par rapport à la semaine dernière et concerne 70 % des situations observées. La pression est toujours comprise entre 1 et 75 % de plantes avec morsures. La moyenne étant en **légère progression**, passant de 14 à 20 %.

L'élément clé de l'analyse de risque est le pourcentage de feuille détruite. Pour ce paramètre, les valeurs sont un peu plus faibles que la semaine dernière. En effet, le pourcentage de destruction est compris entre 1 et 5 % et la moyenne du réseau est de 2,8 contre 4 % la semaine passée.

Le risque doit être évalué à la parcelle et peut être considéré entre **faible** et **moyen** selon les parcelles du réseau. **Le maintien du déficit de pluie dans les prochains jours est un facteur de risque pour les parcelles qui ont du mal à pousser.**

Une surveillance quotidienne principalement des bordures est nécessaire pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles. **Il faut éviter dans la mesure du possible le déchaumage des anciens colzas à proximité tant que les stades des nouvelles parcelles n'on pas atteint 3 feuilles.**

Pour rappel :

Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthriinoïdes pour l'altise des crucifères.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Contexte d'observations

A ce jour, une cuvette cette semaine (Nord 28) et une la semaine dernière (Sud 37) avaient signalé la présence 1 ou 2 grosses altises.

La chute des températures depuis quelques jours et leurs remontées en fin de semaine pourrait être le stimulus attendu pour déclencher le vol.

La surveillance de ce ravageur sera donc une priorité pour les parcelles à moins de 3 feuilles via les observations en cuvette pour repérer leur arrivée mais aussi sur plante pour évaluer les dégâts.

Le risque doit être évalué à la parcelle et est pour l'instant **faible** selon les parcelles du réseau.

Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne.

LIMACES

Contexte d'observations

Quelques dégâts sont toujours signalés de façon anecdotique. Le maintien de conditions sèches leurs sont toujours défavorables.

Le risque doit être évalué à la parcelle et peut être considéré comme **faible** selon les parcelles du réseau.